

## **Libres indépendants et déterminés !**

**C'est avec cet état d'esprit que nous  
démarrerons la grève illimitée**

**dès demain matin, lundi 19 mars 2012.**

Contrairement à ce que pensent certains, ce n'est pas avec joie ou euphorie que nous cessons le travail. Quand on est salarié de droit privé ou public, on cesse le travail et on PERD UNE PARTIE DE SON SALAIRE ; soit parce que le patron (public ou privé) ne prend pas en compte nos revendications, soit pire, comme c'est le cas aujourd'hui, **parce qu'il ne respecte pas ses engagements et la parole donnée.**

Nous gardons à l'esprit que les usagers du service public ne pourront pas passer leur examen du permis de conduire. Nous devons aussi préciser que nous ne pouvons pas les prévenir par anticipation de l'annulation de leur examen car ce sont les auto-écoles et non les candidats qui sont convoqués par l'administration.

Ce n'est que lorsqu'il accueille l'auto-école le matin de l'examen, que l'inspecteur prend connaissance des noms des candidats présentés. Ce sont donc les auto-écoles qui seules, peuvent prévenir leurs élèves, en essayant de se renseigner auprès de l'administration au plan local.

Nous le savons, une fois de plus, certains vont profiter de ce conflit social pour opposer les salariés du secteur public à ceux du secteur privé. C'est tellement facile...

Juste pour information, nous leur préciserons qu'un inspecteur du permis de conduire débute sa carrière avec un salaire de SEULEMENT 13,5€ de plus par mois que le SMIC. Hé oui, cela devrait faire réfléchir certains, et leur faire prendre la mesure de leurs propos qui qualifient à tort les fonctionnaires de privilégiés.

Enfin, rappelons que ce week-end encore, le Secrétaire Général du SNICA-FO a relancé le Ministère de l'Ecologie et des Transports. Mais après une ultime tentative samedi auprès du Secrétaire Général du Ministère, l'appel est resté sans réponse.

Les choses sont donc claires. Le MEDDTL, par son Secrétaire Général et sa Directrice de la DRH, porte la responsabilité du conflit.

Les inspecteurs ne demandent pas plus qu'en octobre dernier. Ils demandent simplement que la grille de salaire se termine par un indice sommital de 534 (INM en fin de carrière), soit une augmentation de moins de 100€ bruts par mois.

Notre souhait est bien évidemment d'être entendus, par le Ministère de l'Intérieur, par le 1<sup>er</sup> Ministre, voire par le Président de la République.

Le tout dans les meilleurs délais, sinon la grève se poursuivra, quoi qu'il arrive...

**19 mars 2012 : tous les inspecteurs en grève** pour ne pas rester encore des dizaines d'années dans un corps de catégorie B type ne reconnaissant pas nos missions et éviter l'entrée dans un NES B sur 3 grades.